

L'Allemagne, championne du blanchiment, pousse le bouchon trop loin

4 mars 2010 | Catégorie: [étranger](#)

JEAN-PHILIPPE CHENAUX

« Le fort fait ce qu'il a le pouvoir de faire, le faible accepte ce qu'il ne peut qu'accepter ». Cette observation de Thucydide, dans la *Guerre du Péloponnèse*, résonne aujourd'hui douloureusement à nos oreilles. L'Allemagne de Mme Merkel use et abuse de son « pouvoir de faire » face à un Conseil fédéral désarmé, qui n'a rien vu venir, se contredit lamentablement et s'enfoncé chaque jour davantage dans sa posture de « faible », sans afficher la moindre velléité de résistance.

Pour mener l'assaut contre la place financière helvétique et son secret bancaire, l'Allemagne recourt volontiers au langage de la morale. Elle n'est pourtant pas, en cette matière, un parangon de vertu. Outre le fait qu'elle pratique le recel en achetant des listes de clients dérobées aux banques suisses, ce qui est problématique pour un Etat de droit, voilà qu'elle apparaît dans le cadre de l'OCDE comme un éminent acteur du blanchiment d'argent sale. C'est ce qui ressort d'un rapport semi-confidentiel du Groupe d'action financière (GAFI), organisme intergouvernemental de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Au secrétariat du GAFI, à Paris, on indique qu'aucune reproduction ou traduction de ce rapport ne peut être faite sans autorisation écrite préalable. Il n'empêche que les conclusions du document ont filtré sur la grande chaîne allemande ZDF, le 18 février, et dans le *Stern* du 20 février.

Curieusement, ces informations ont été totalement ignorées par nos médias, presse financière comprise. Que disent-elles en substance ? Que l'Allemagne passe sur le plan international comme l'un des pays blanchisseurs de capitaux les plus attrayants. Le rapport du GAFI établit notamment le niveau de conformité de l'Allemagne avec ses recommandations. Résultat des courses : l'Allemagne répond à cinq critères seulement sur les quarante-neuf retenus. Dans trente-neuf cas, la lutte contre le blanchiment se révèle «lacunaire» et dans cinq cas, elle fait totalement défaut !

Un expert suisse en matière de lutte contre le blanchiment, Daniel Thelesklaf, codirecteur du Basel Institute on Governance, proche de l'Université de Bâle, n'a pas hésité à déclarer sur ZDF et au *Stern*: «Si j'étais un blanchisseur d'argent, il y a longtemps que je n'irais plus au Liechtenstein, mais en Allemagne» !

L'identité des clients n'est souvent pas vérifiée dans les banques et celles-ci ne signalent pas toujours les opérations douteuses. L'absence d'une collaboration efficace entre le Bund et les Länder se traduit aussi par une absence de contrôle dans les domaines extrabancaires, notamment dans le secteur immobilier et celui des casinos. Les avocats et les notaires ne sont toujours pas tenus de signaler les opérations immobilières douteuses. Le *Bundeskriminalamt* tente de réfuter ces critiques en faisant valoir une augmentation des annonces de situations suspectes. Il n'empêche que les réseaux mafieux se sont considérablement renforcés en Allemagne, notamment en Rhénanie du Nord – Westphalie, où ils contrôlent des restaurants, des pizzerias, des centres commerciaux et des hôtels. Plusieurs Länder sont affectés par le fléau, mais ils se montrent très réservés lorsqu'on les questionne. Les autorités du Bade-Wurtemberg admettent toutefois qu'à Stuttgart et à Baden-Baden, beaucoup d'argent d'origine criminelle, surtout en provenance de l'Est, est «blanchi» dans l'immobilier.

C'est ainsi que l'arbre de l'évasion fiscale cache la forêt du blanchiment de capitaux. Un blanchiment lié à la criminalité organisée, au trafic de drogue et à la criminalité économique internationale, toutes activités dont les bénéficiaires sont aisément recyclables en République fédérale, ce qui n'est pas le cas en Suisse. Où est la morale dans cette histoire?

37 votes

[Envoyer cet article à un ami](#)